

PACTE BIO GAZIER

Contribution des acteurs



METIER

Le quotidien des habitants, le cadre de vie, l'attractivité touristique, l'essor économique, les missions de Roche aux Fées Communauté sont concrètes.

Son engagement se veut pragmatique, au plus proche des habitants.

A travers son projet de territoire, 5 enjeux ont été définis:

- ▶ Faire de Roche aux Fées Communauté un territoire entreprenant et innovant,
- ▶ En faire un territoire attractif et accueillant,
- ▶ Apporter une réponse différenciée aux besoins dans un souci d'aménagement équilibré et solidaire,
- ▶ Préserver et valoriser les ressources,
- ▶ Renforcer la coopération avec les communes.

PÉRIMÈTRE

Une intercommunalité de taille humaine et dynamique de 16 communes, 27 000 habitants, environ 400 exploitations agricoles et des industries agroalimentaires majeures sur 375 km² au sud-est de Rennes en Ille et Vilaine

VOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DES GAZ RENOUEVABLE ET DE LA MOBILITE GAZ

- ▶ A investit et s'implique dans la gouvernance d'un projet territorial agricole de méthanisation rassemblant notamment 55 exploitations pour produire et injecter 30 GWh de bio-méthane par an.
- ▶ A conduit une étude d'opportunité Territoire hydrogène et propose d'inscrire dans son PCAET, le développement de l'hydrogène vert pour décarboner le transport, notamment ferroviaire.
- ▶ Est impliqué, en partenariat avec le Syndicat d'Énergie d'Ille et Vilaine, dans un projet de station-service multi-énergie (électricité renouvelable, BIO-GNV, hydrogène vert) en faveur d'une mobilité décarbonée.
- ▶ Propose d'inscrire dans son plan climat une stratégie nouveaux gaz autour du déploiement d'une dorsale biogazière

VOTRE CONTRIBUTION AU PACTE BIOGAZIER

S'engage à accompagner et favoriser le déploiement de sites production de gaz renouvelables pour :

- ▶ Produire sur son territoire environ 53 GWh à horizon 2025 soit une multiplication par 7.3 par rapport à la production de fin 2017 (7.3 GWh) et à inscrire cet objectif dans son plan climat.
- ▶ Le développement de nouveaux projets atteindre une production de l'ordre de 100 GWh à horizon 2030.
- ▶ A soutenir et encourager l'innovation autour des futurs procédés de production de gaz renouvelables (Hydrogène, biométhane et syngas) tels que l'électrolyse, la pyrogazéification ou la méthanation.

S'engage à favoriser sur son territoire le développement des usages des gaz renouvelables (bioGNV et hydrogène) comme carburants en :

- ▶ Encourageant et accompagnant les acteurs gestionnaires de flottes de véhicules à convertir leur flotte.
- ▶ En mobilisant des partenaires et en participant aux déploiements de stations d'avitaillement multi-énergie.

S'engage à favoriser et inciter sur son territoire le développement et l'adaptation du réseau gazier pour permettre une plus grande valorisation de la production locale de gaz en :

- ▶ Mobilisant des partenaires autour de la création d'une dorsale biogazière territoriale.

S'engage à soutenir les recommandations du schéma régional biomasse sur la cohérence de la mobilisation des ressources (la hiérarchie des usages, la gestion durable des ressources, le taux d'incorporation de cultures énergétiques limité) et à les renforcer par une attention particulière sur la préservation de la ressource en eau, le développement de l'agroécologie et le maintien d'un modèle agricole de proximité.

S'engage à favoriser et inciter sur son territoire le développement d'une filière économique tournée vers les technologies nouveaux gaz en :

- ▶ Facilitant l'accueil et l'implantation des entreprises de ces filières
- ▶ En mobilisant des partenaires autour du développement de la formation
- ▶ En proposant son territoire et ses projets comme supports de montée en compétence, de suivi-évaluation et d'évènements dédiés.

S'engage à favoriser l'acceptabilité et l'appropriation des projets par la population de son territoire en :

- ▶ En inscrivant le développement des gaz renouvelables dans l'ambition Territoire à Energie Positive traduite par le Plan Climat Air Energie Territorial 2020 – 2025
- ▶ En animant une démarche globale d'appropriation et de compréhension des changements et impacts induits par la transition énergétique sur le territoire, via une entrée orientée vers les paysages de l'après-pétrole.

- ▶ En exigeant des porteurs de projets sollicitant le soutien ou l'accompagnement de la collectivité, une démarche exemplaire, anticipée et transparente de concertation et en incitant à chaque fois l'ouverture des capitaux au financement local et participatif.
- ▶ En proposant sur son territoire et ses projets comme supports de montée en compétence, de suivi-évaluation et d'évènements dédiés.

Président de Roche aux Fées Communauté